

BRUXELLES ENVIRONNEMENT NEWS



PROFESSIONNELS

bpost
PB-PP
BELGIÉ(N) - BELGIQUE

#54 // MAGAZINE TRIMESTRIEL · SEPTEMBRE · OCTOBRE · NOVEMBRE 2021 · ISSN 2030-9457

1 Facilitateur filière
Good Food : un service
pour les professionnels

2 Bravo d'avoir gardé le tri
dans vos priorités!

4 Séminaire :
Isolation acoustique
des logements
collectifs

4 Projet Cairgo Bike :
le vélo-cargo pour
les pros

5 Le guide de
l'événementiel
en mode circulaire

5 Conférence Ecodyn
2021 :
une année charnière

6 RENOLUTION : une
stratégie ambitieuse
pour rénover le bâti
bruxellois

7 Le programme
d'inspection annuel :
quelles priorités en
2021 ?

Facilitateur filière Good Food : un service pour les professionnels

La demande de produits locaux est en plein boom! À Bruxelles, de nombreux acteurs et actrices de l'alimentation sont prêts à répondre à cet engouement. Pour les aider, Bruxelles Environnement lance son « Facilitateur filière Good Food ». Ce service d'information et d'accompagnement gratuit veut concilier l'offre belge de produits alimentaires et la demande bruxelloise provenant des cantines, magasins, restaurants...

Plus d'un Belge sur deux plébiscite les circuits courts pour son alimentation*. Cet attrait pour les produits locaux a même encore augmenté avec la crise sanitaire. Un tel marché présente donc un fort potentiel économique pour le secteur alimentaire. Encore faut-il avoir connaissance des filières B2B susceptibles de proposer ou d'écouler de tels produits. C'est là tout l'intérêt du nouveau « Facilitateur filière Good Food » mis en place par Bruxelles Environnement.

Un facilitateur Good Food, pour qui, pourquoi?

Ce nouveau service s'adresse aux commerçants, transformateurs, restaurants... bruxellois, ainsi qu'aux transformateurs et producteurs belges (bruxellois, wallons et flamands), adoptant une approche durable, et soucieux de s'approvisionner localement. Il vise notamment à encourager la consommation de produits de saison locaux ou bio, à en élargir l'offre à Bruxelles et en favoriser l'approvisionnement auprès des professionnels et professionnelles.

Des experts à votre disposition

Vous êtes un ou une professionnelle de l'alimentation? Vous êtes intéressé par l'offre ou la demande de produits en circuits courts? Les experts bilingues du « Facilitateur filière Good Food » n'attendent plus que vous! Ce service peut vous aider à identifier des fournisseurs, et contribuer à définir vos besoins en la matière. Il vous aidera aussi à trouver des solutions créatives pour mettre en place une logistique partagée avec des acteurs ayant les mêmes objectifs, à mettre sur pied un projet de circuit court et écologique, à écouler votre production sur le marché bruxellois ou encore à créer des synergies entre acteurs et projets.

* Zoom sur les circuits courts, CBC Banque/Ipsos juillet 2017.

En savoir plus:

N'hésitez pas à nous contacter: facilitateur.mobility.fleet@environnement.brussels - 02 563 49 30
environnements.brussels > Alimentation > Du champ à l'assiette > Facilitateur filière

Speed dating Good Food gratuit

Un tête-à-tête de dix minutes avec le ou les producteurs ou fournisseurs Good Food de votre choix, cela vous tente? Alors, participez à la deuxième édition du « Speed Dating Good Food », le 18 octobre 2021, à Bruxelles. Ce moment de networking est destiné aux professionnels des secteurs Food & Beverage à la recherche de producteurs, artisans et fournisseurs répondant aux critères Good Food et/ou qui sont reconnus comme acteurs de l'économie circulaire par circlemade.

Inscriptions gratuites à partir de mi-septembre:

goodfood.brussels/fr/news/le-speed-dating-good-food-est-de-retour

Bravo d'avoir gardé le tri dans vos priorités!

DÉCHETS

Pour une entreprise, la gestion des déchets n'est pas seulement une obligation légale. C'est aussi un geste pour l'environnement et c'est également bénéfique pour ses activités! De nombreux commerçants et établissements horeca bruxellois l'ont bien compris. Découvrez ces ambassadeurs au travers de la nouvelle campagne RECYCLE BXL PRO, lancée par Bruxelles Environnement et Fost Plus.



À Bruxelles, le tri et la gestion des déchets sont obligatoires pour les entreprises. Et pourtant nombre d'entre elles, qui aiment pourtant leur ville, ne se conforment toujours pas à ces obligations. Un triste constat, en décalage complet avec la prise de conscience collective des enjeux environnementaux. Une mauvaise image aussi pour Bruxelles, ses habitants ou ses visiteurs, mais aussi les fournisseurs ou clients.

Faites entrer le tri dans vos priorités!

À l'automne 2020, vous avez peut-être vu sur les bus de la STIB, des affiches de commerçants et restaurateurs incitant les professionnels bruxellois à trier et recycler leurs déchets. On pouvait y lire « En triant, ils respectent la nature. Et aussi la loi ».

Cette campagne baptisée RECYCLE BXL PRO sera réitérée en septembre 2021, cette fois-ci avec le slogan: « Bravo d'avoir gardé le tri dans vos priorités ». Cette opération vise à vous montrer, si vous hésitez encore à sauter le pas du tri professionnel, qu'il est facile de gérer ses déchets, avec un peu de bonne volonté. Il suffit de suivre l'exemple des nombreux commerçants, restaurateurs et entrepreneurs qui ont maintenu le tri des déchets dans leurs priorités, et ce malgré les énormes difficultés de ces derniers mois. Vous pouvez aussi vous inspirer du témoignage des ambassadeurs de la campagne RECYCLE BXL PRO 2020, et découvrir l'expérience de ces commerçants et établissements horeca bruxellois qui respectent leurs obligations légales en matière de tri et de gestion des déchets.

**RECYCLE BXL PRO
MET À L'HONNEUR
LES ENTREPRISES QUI
RESPECTENT LEURS
OBLIGATIONS LÉGALES
EN MATIÈRE DE TRI ET
DE GESTION
DES DÉCHETS**



Pour ces professionnels, le tri est devenu naturel

DÉCHETS



Devenez ambassadeur

Vous êtes gérant ou gérante d'un commerce, d'un restaurant/snack ou chef d'entreprise à Bruxelles et le tri et la gestion des déchets font partie de vos priorités ? Vous êtes investi dans une démarche durable et bénéfique pour l'environnement de la Région bruxelloise ? Faites-le savoir au grand public et à vos clients professionnels. Gagnez en visibilité et devenez le nouvel ambassadeur ou ambassadrice RECYCLE BXL PRO. Vous pourrez bénéficier d'une campagne de promotion à l'échelle régionale ! Vous recevrez par exemple des affiches à l'effigie de votre entreprise ou de votre commerce, à coller par exemple sur votre vitrine. Les dix premiers ambassadeurs et ambassadrices auront aussi la chance d'être mis en valeur sur tout le territoire de la Région via des panneaux publicitaires, des posts sponsorisés sur les réseaux sociaux ou des annonces dans la presse locale. La mission vous tente ? Rendez-vous sur recyclebxlpro.be

Épicerie Khalsa

Dans son épicerie, Singh et son épouse respectent le tri depuis plus de huit ans. Une fois par semaine, leurs déchets sont collectés par une entreprise enregistrée. Et dans leur magasin tout comme chez eux, ils utilisent différentes poubelles pour les différents déchets.

Boentje café

« Au Boentje Café, nous utilisons de la décoration de seconde main, de récupération et des récipients réutilisables. Les déchets potentiellement produits sont révalorisés ! Par exemple, notre marc de café est utilisé pour les gommages de la peau ou du substrat permettant de faire pousser des champignons ».

Restaurant Mille et une nuits

En cuisine, le tri s'est fait tout naturellement pour Mehdi. « Ça a été facile à mettre en place avec l'équipe, car c'est comme à la maison. Mis à part la collecte, qui se fait par une entreprise enregistrée deux fois par semaine. » Et l'impact se fait également ressentir en salle : « C'est important aussi pour nos clients de savoir que nous respectons le tri, et l'environnement », se félicite Mehdi.



Le Facilitateur déchets des professionnels

Vous voulez améliorer la gestion des déchets de votre organisation, en produire moins, mieux les trier et les valoriser, connaître les obligations qui vous concernent ? Faites appel au Facilitateur déchets des professionnels. Ce service d'aide et d'accompagnement s'adresse aux producteurs de déchets non ménagers (entreprises, commerces, communes, écoles, clubs sportifs...). Son helpdesk gratuit répond à toutes vos questions et peut vous fournir des exemples de bonnes pratiques, les bons outils et contacts pertinents. Par ailleurs, dix audits déchets gratuits seront réalisés chaque année. Lors de chaque audit, le Facilitateur viendra sur place réaliser un diagnostic de la situation, des points forts, problèmes et manquements. Vous obtiendrez des pistes concrètes d'action et des conseils personnalisés pour mettre en place une solution de tri de vos déchets, pour optimiser la gestion de vos déchets, et/ou réduire la quantité de déchets produits.

En savoir plus:

Pour contacter le Facilitateur, écrivez à recyclepro@environnement.brussels
environnement.brussels > [Déchets - Ressources](#) > [Gestion des déchets](#) > [Le Facilitateur déchets des professionnels](#)

Projet Cairgo Bike : le vélo-cargo pour les pros

MOBILITÉ



25% de toutes les marchandises et 50% des marchandises légères peuvent être livrées avec un vélo-cargo.

La pratique du vélo est en plein essor à Bruxelles. Mais le vélo-cargo est encore une option peu connue des professionnels. Il constitue par exemple une vraie solution pour les entreprises confrontées au casse-tête du dernier kilomètre. Le vélo-cargo permet aussi de supprimer les émissions polluantes, le bruit et limite l'encombrement urbain. Les professionnels intéressés seront donc ravis d'apprendre l'existence du Projet Cairgo Bike. Cette initiative veut insuffler la culture du transport à bicyclette dans la Capitale, notamment auprès des entreprises. Elle prévoit des formations, une prime à l'achat, le prêt ou le partage de vélos-cargo et de remorques, l'aménagement de places de stationnement spécifiques ainsi que des tests. Une première vague de tests organisés par Urbike est en cours. Un nouvel appel à candidatures sera lancé fin de l'année 2021. Stay tuned!

En savoir plus :
cairgobike.brussels



La société Pafitek a testé le Cairgo Bike

« Quelle surprise ! Rouler à vélo-cargo est vraiment très facile. Malgré ses 2,60 mètres de long, aucune difficulté pour rouler sur les pistes cyclables et dans les petites rues. C'est étonnant, les automobilistes sont beaucoup plus attentifs qu'avec un simple cycliste. Et concernant le volume et la charge, c'est assez impressionnant. J'ai pu transporter des planches de 2,4 m et des pots de peinture pour un total de plus de 70 kg sans aucun problème ! »

Séminaire : Isolation acoustique des logements collectifs

ACOUSTIQUE



Les nuisances sonores au sein des logements, une réalité trop souvent ignorée.

L'isolation acoustique des logements collectifs est un enjeu de construction durable. Vous êtes un professionnel de la construction, architecte, maître d'ouvrage, entrepreneur ? Inscrivez-vous à un séminaire d'une demi-journée organisé par Bruxelles Environnement, le 22/10/21. Au programme, points d'attention à prendre en compte, techniques d'isolation acoustique, règles à respecter, études de cas pratiques...

En savoir plus :

environnement.brussels > Bâtiment et énergie
> Séminaires et formations > Séminaires, colloques, visites de site > Séminaires à venir
formationsbatidurable@environnement.brussels

Le guide de l'événementiel en mode circulaire

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



La reprise de l'événementiel se double d'une autre bonne nouvelle: la naissance du Circular Event Toolkit. Grâce à cette boîte à outils, révolutionnez l'organisation d'événements en y intégrant les principes de l'économie circulaire! Avec 77 000 événements organisés chaque année en Belgique, l'événementiel a clairement un rôle à jouer dans la transition environnementale. Et pour les aider à passer à un modèle plus écologique, les acteurs du secteur peuvent désormais compter sur le Circular Event Toolkit. Disponible en open source, cette boîte à outils les aidera notamment à augmenter la durée de vie et d'utilisation des matériaux ou encore à réduire les volumes de déchets produits ou les consommations d'énergie. Mobilier, décoration, alimentation, lieu, gestion des déchets et consommables, signalétique, give away et goodies, mobilité. Chacun de ces huit thèmes a été développé sous forme d'une fiche explicative claire et chiffrée. S'y ajoute une fiche de solutions pour adopter des réflexes circulaires lors de la conception de tout événement. Ce guide est le fruit d'une collaboration entre les agences VO Event, VO Citizen, l'expert en circularité Emmanuel Mossay et l'agence SENSE. Il a reçu le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale via le programme Be.Circular.

En savoir plus:
circular-event.eu

Conférence Ecodyn 2021 : une année charnière

LABEL ENTREPRISE ÉCODYNAMIQUE

Quel futur pour l'écogestion ? Tel était le thème de la Conférence Écodyn 2021, organisée en juin dernier. Retour sur une édition centrée sur les challenges et perspectives de l'écogestion et sur la mise à l'honneur des nouveaux labellisés Entreprise écodynamique!



Challenges et perspectives de l'écogestion au menu de la conférence Écodyn 2021.

Depuis plus d'un an, nos habitudes professionnelles sont bouleversées: essor du télétravail, hausse de la consommation numérique, quasi-disparition des voyages professionnels... Ces changements parfois difficiles, mais riches d'opportunités collectives étaient au cœur de la conférence annuelle du label Entreprise écodynamique. Une discussion en panel y a réuni BECI, The Shift project, Mundo-Lab et Partena sur l'avenir du monde du travail et les enjeux environnementaux. Celle-ci a été suivie d'une présentation des nouveaux lauréats du label Entreprise écodynamique. Au cours de sessions parallèles, les participants ont pu approfondir les bonnes pratiques en matière de sobriété numérique, de trajets domicile-travail ou de réaménagement durable des espaces de travail.

Label Entreprise écodynamique: pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez vous faire labelliser Entreprise écodynamique ? Bruxelles Environnement vous accompagne! Les avantages sont nombreux. Vous vous inscrivez dans un projet qui a du sens et qui suscite engouement et cohésion interne. Une telle démarche vous permet de vous tenir à jour sur les obligations légales applicables à votre activité et d'anticiper les changements. Elle vous offre aussi des opportunités de réseautage, de marchés et d'économies de consommation (eau, électricité...).

En savoir plus:

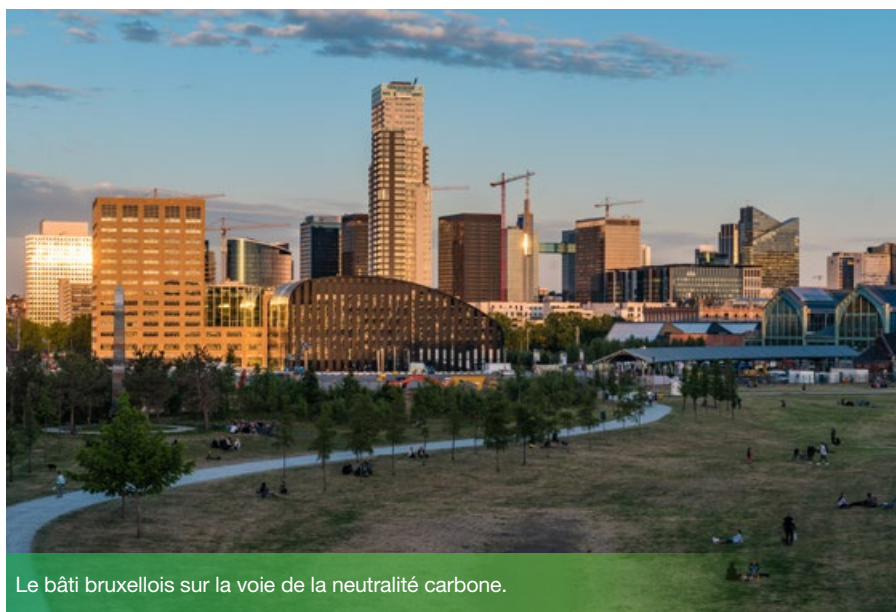
www.ecodyn.brussels > news

Découvrez les lauréats du label Entreprise écodynamique www.ecodyn.brussels > ceremonie-2021

RENOLUTION: une stratégie ambitieuse pour rénover le bâti bruxellois

ÉNERGIE

Priorité climat! Avec sa stratégie RENOLUTION, la Région de Bruxelles-Capitale veut accélérer la rénovation des bâtiments. Objectif, diviser par trois la consommation moyenne du résidentiel. Mais tout le bâti bruxellois est concerné. Secteur industriel, tertiaire, pouvoirs publics seront même appelés à des ambitions plus grandes encore. Vous en rêviez, Bruxelles-Environnement l'a fait pour vous.



Le bâti bruxellois sur la voie de la neutralité carbone.



RENOLAB, le laboratoire de la rénovation

Clap première pour RENOLAB, l'appel à projets qui veut contribuer au déploiement, à grande échelle de solutions innovantes pour la rénovation durable et circulaire du bâti bruxellois. Cette initiative, qui s'inscrit dans la Stratégie RENOLUTION, comprend deux volets distincts

1. RENOLAB.ID: un soutien aux idées, projets, outils ou mécanismes qui permettent de lever les freins à la rénovation.
2. RENOLAB.B: une aide aux projets de rénovation circulaire et durable de bâtiments existants.

En savoir plus

Vous avez une idée ou un projet ? Rendez-vous sur: environnement.brussels > [Bâtiment et énergie](#) > [Primes et incitants](#) > [Appel à projets Renolab](#)

RENOLUTION, un nom à retenir. Il désigne en effet l'ambitieuse Stratégie de Rénovation de la Région de Bruxelles-Capitale. Celle-ci vise à relever le défi climatique tout en améliorant le confort de vie des Bruxelloises et Bruxellois. Est visé, un niveau moyen de performance énergétique de 100 kWh/m²/an pour l'ensemble des logements bruxellois en 2050. Soit, une consommation moyenne divisée par trois par rapport à la situation actuelle!

Un bâti bruxellois très énergivore

Le défi est de taille. Plus de la moitié des émissions bruxelloises de gaz à effet de serre proviennent de la consommation énergétique des bâtiments. Le bâti bruxellois est l'un des plus énergivores au niveau européen. Un tiers des bâtiments n'est pas du tout isolé. Et le rythme actuel de rénovation est loin d'être suffisant. Avec sa stratégie, la Région bruxelloise se dote des outils et des moyens pour accélérer la rénovation de ses bâtiments.

Un secteur public « exemplaire »

Tout le bâti bruxellois est appelé à se joindre à cet effort considérable, mais nécessaire. Les secteurs industriel, tertiaire et les pouvoirs publics répondront à des ambitions encore plus grandes. D'ici à 2050, l'objectif pour le secteur tertiaire sera de viser des bâtiments neutres en énergie. Les bâtiments publics devront tendre vers la neutralité carbone avant 2040.

Une alliance public-privé

La Région souhaite mettre tout en place pour faire face à ce défi gigantesque. Au travers de l'Alliance RENOLUTION, elle compte s'allier avec les secteurs de la construction, financier et associatif et les partenaires sociaux, en vue de mettre en œuvre des solutions efficaces en termes de financement, simplification administrative et urbanistique, accompagnement ou encore innovation.

LES BÂTIMENTS PUBLICS DEVRONT TENDRE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE AVANT 2040.

En savoir plus:

Pour en savoir plus sur RENOLUTION, surfez sur www.revolution.brussels

Le programme d'inspection annuel : quelles priorités en 2021 ?

INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Comme toute entreprise active sur le territoire de la Région, vous devez respecter les réglementations établies pour prévenir les risques environnementaux. Découvrez le programme annuel d'inspection et les actions phares de 2021 !



Risques environnementaux : les priorités de l'inspection en 2021.

Pourquoi une inspection environnementale ?

La Région de Bruxelles-Capitale a mis en place des législations spécifiques aux problématiques environnementales. Objectif essentiel : garantir un équilibre entre les activités humaines, le respect du cadre de vie des personnes vivant à Bruxelles et les défis environnementaux. Fixer des règles est une bonne chose, les faire respecter est encore mieux ! La Région s'est donc aussi dotée d'une structure qui a pour objectif de faire respecter ces réglementations. Sa mission n'est pas seulement de constater et sanctionner les éventuelles infractions. Elle vise surtout à favoriser les comportements conformes à la protection de l'environnement. Au bénéfice de toutes et tous.

Les trois projets phares de l'inspection pour 2021

L'inspecteur ne peut évidemment pas contrôler toutes les activités professionnelles. Des priorités sont définies selon les risques pour l'environnement. Elles s'inscrivent dans un cadre établi sur cinq ans. En parallèle, le programme d'inspection fixe les projets prioritaires qui seront pris en compte durant l'année en cours. Pour 2021, les trois thématiques phares suivantes ont été retenues.

1. Obligation de tri et de gestion des déchets autres que ménagers.

Objectif : contrôler une série d'entreprises pour lesquelles des flux anormaux de déchets sont identifiés ou qui ne disposent pas de contrat de collecte valide.

2. Protection des zones Natura 2000.

Mission : s'assurer que les projets situés entièrement en zone Natura 2000, en partie ou à proximité, respectent toutes les mesures pour limiter les risques de nuisance environnementale.

3. Établissements exploitant des installations classées sans permis d'environnement.

Secteur de la construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques. Objectif : contrôler de manière ciblée les entreprises suspectées d'exercer leur activité sans permis d'environnement.

Que se passe-t-il si vous ne respectez pas la législation ?

Une infraction environnementale est constatée ? Les inspecteurs peuvent envoyer un ou plusieurs courriers vous demandant de régulariser votre situation ou dresser un procès-verbal. Celle-ci peut faire l'objet d'une sanction pénale ou d'une amende administrative alternative. Ce mode de sanction spécifique contribue à faire cesser les infractions qui mettent en danger l'environnement et la santé humaine. Sachez que, chaque fois que c'est possible, l'inspecteur est à l'écoute et prend en compte le contexte dans lequel l'infraction a été commise.

INSPECTION ENVIRONNEMENTALE : PRIORITÉ À L'ÉCOUTE.

En savoir plus :

Pour connaître les priorités de cette année, rendez-vous sur environnement.brussels > [News](#) ou consultez le [programme d'inspection annuel 2021](#).

Tout savoir sur la procédure en cas d'infraction : environnement.brussels > [L'inspection](#) > [La procédure en cas d'infraction](#)

Nouvelle législation

Découvrez les nouvelles réglementations en rapport avec l'environnement, l'urbanisme et l'énergie adoptées par les autorités bruxelloises.

Matière	Nature juridique	Dates	Contenu
Urbanisme	Arrêté du Gouvernement	Du 20/05/2021, MB du 01/06/2021	adoptant le Plan régional d'affectation du sol. - Erratum, p. 55553
Rénovation urbaine	Arrêté du Gouvernement	Du 29/04/2021, MB du 03/06/2021	portant exécution de l'ordonnance du 16 mai 2019 relative au Contrat École, p. 56718.
Energie	Ordonnance	Du 6/05/2021, MB du 08/06/2021	relative à l'organisation des réseaux d'énergie thermique et à la comptabilisation de l'énergie thermique en Région de Bruxelles-Capitale, p. 57408.
Déchets	Arrêté du Gouvernement	Du 03/06/2021, MB du 14/06/2021	modifiant l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 18 avril 2002 concernant la mise en décharge des déchets, p. 61841.
Animaux	Arrêté ministériel	Du 10/06/2021, MB du 17/06/2021	modifiant l'arrêté ministériel du 12 décembre 2017 désignant les membres de la Commission bruxelloise de l'expérimentation animale instituée par l'Arrêté royal du 29 mai 2013 relatif à la protection des animaux d'expérience, p. 63652.
Rénovation urbaine	Arrêté du Gouvernement	Du 11/03/2021, MB du 18/06/2021	modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 24 juin 2010 fixant les conditions d'octroi d'une subvention pour les travaux de restauration relatifs au petit patrimoine, p. 64055.
Climat	Ordonnance	Du 17/06/2021, MB du 25/06/2021	modifiant l'ordonnance du 2 mai 2013 portant le Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Énergie ainsi que l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle (aussi appelée ordonnance climat), p. 65383.
Déchets	Ordonnance	Du 17/06/2021, MB du 25/06/2021	portant assentiment aux modifications de la Convention du 9 septembre 1996 relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure, des Annexes et des Appendices, p. 65391.
Mobilité	Avis	MB du 29/06/2021	relatif à l'adaptation de la taxe de circulation en exécution de l'article 11 du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus (CTA). - Nouveaux tarifs à partir du 1er juillet 2021
Mobilité	Arrêté du Gouvernement	Du 24/06/2021, MB du 01/07/2021	modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 1er juin 2017 relatif aux plans de déplacements d'entreprises, p. 66919.
GSM	Arrêté du Gouvernement	Du 01/07/2021, MB du 09/07/2021	modifiant l'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 8 octobre 2009 fixant la méthode et les conditions de mesure du champ électromagnétique émis par certaines antennes, p. 69942.
GSM	Arrêté du Gouvernement	Du 01/07/2021, MB du 09/07/2021	modifiant l'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 30 octobre 2009 relatif à certaines antennes émettrices d'ondes électromagnétiques et l'arrêté du gouvernement de la région de Bruxelles-Capitale du 4 mars 1999 fixant la liste des installations de classe IB, IC, ID, II et III en exécution de l'article 4 de l'ordonnance de 5 juin 1997 relatives aux permis d'environnement, p. 69944.
GSM	Arrêté du Gouvernement	Du 1/07/2021, MB du 09/07/2021	modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 19 mars 2015 réglant la composition et le fonctionnement du comité d'experts des radiations non-ionisantes, p. 69950.
Laboratoires	Arrêté du Gouvernement	Du 10/06/2021, MB du 15/07/2021	modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 juin 1994 relatif aux conditions générales et à la procédure d'agrément de laboratoires pour la Région de Bruxelles-Capitale, p. 71001.
Nature	Ordonnance	Du 15/07/2021, MB du 20/07/2021	portant assentiment au protocole modifiant la Convention Benelux en matière de chasse et de protection des oiseaux, fait à Bruxelles le 17 février 2016, p. 71762.
Mobilité	Arrêté du Gouvernement	Du 15/07/2021, MB du 28/07/2021	modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 11 février 2021 portant des mesures d'urgence en matière de mobilité et de sécurité routière pour limiter la prolifération du COVID-19. - 2 ^e lecture, p. 76830.
Mobilité	Arrêté du Gouvernement	Du 15/07/2021, MB du 28/07/2021	déterminant la procédure de demande d'autorisation en vue de l'établissement de la servitude légale d'utilité publique relative au réseau de métro et de prémétro, p. 76831.
Mobilité	Arrêté du Gouvernement	Du 15/07/2021, MB du 28/07/2021	déterminant la procédure d'indemnisation liée à l'établissement de la servitude légale d'utilité publique relative au réseau de métro et de prémétro, p. 76834.
Revitalisation urbaine	Ordonnance	Du 22/07/2021, MB du 29/07/2021	prolongeant certains délais de l'ordonnance organique de revitalisation urbaine du 6 octobre 2016, p. 77079.



Le Bruxelles Environnement News est le trimestriel gratuit de Bruxelles Environnement à destination des professionnels.

Rédaction: Didier Dillen

Production: 4Sales- www.4sales.be

Comité de lecture: Sandra Moreels et Bo-ODE De Baene.

Editeurs responsables: F. Fontaine et B. Dewulf - Av. du Port 86C/3000 - 1000 Bruxelles
Imprimé sur papier FSC.

Certains textes de cette publication ont pour but d'expliquer des dispositions légales. Pour en connaître la véritable portée juridique, reportez-vous au texte du Moniteur belge.